



Besoin de conseils suite a séparation pendant grossesse

Par **NatashaD**, le **08/06/2014** à **23:08**

Bonjour, bonsoir, rnJe suis dans mon 7eme mois de grossesse et je suis solo. En effet, j'ai mis le père dehors car il boit beaucoup. Je pensais trouver du soutien auprès de sa mère mais cette dernière m'a répondu que c'était un homme et que c'est normal qu'il boive après le travail ou autres. rnEn janvier, au début de ma grossesse, j'ai du rester allongée car bébé s'est pas très bien accroché. Il m'a reproché de rester coucher et de devoir tout faire dans la maison... La grossesse s'est arrangée jusqu'au jour ou j'ai commencé à perdre du sang et qu'à l'hôpital il me dise que ça allait aboutir en fausse couche. Mais lui au lieu de me soutenir, il est parti a 800km en quittant également son travail. Quand je lui ai dit que bébé s'était accroché, il est remonté en me faisant un tas de promesse dont celle de plus boire... Il en a tenu aucune. De plus, j'ai découvert qu'il allait sur des sites de rencontres et parler de partir en vacances romantiques avec d'autres que moi... Moi j'avais droit a son odeur d'alcool, a des silences lourds et même a des ta gueule. Du coup, j'ai fait une crise de nerf. Il a même dit a sa mère que je n'en valait pas la peine. Maintenant, il m'envoie des sms en me disant que c'est de ma faute cette situation car je l'ai mis dehors, qu'à cause de moi, il a perdu son boulot qu'il avait en cdi, que je le met a l'écart de la grossesse et du bébé... Il m'a même accusé de l'avoir utilisé pour tomber enceinte et que je l'ai testé que j'ai jamais failli faire de fausse couche... rnComment me protéger de cet individu et de sa famille? A noter que l'année dernière sa mère m'avait dit que son fils elle le gardait pour elle Et que des belles filles y'en avait près de chez elle. Elle s'est excusé, m'a dit qu'elle était ivre etc mais je ne peux pas oublier. Aucun membre de sa famille n'a pris de nouvelles de la grossesse ou moi mais Parcontre ils veulent que je leur emmène mon fils. rnJ'ai fait une reconnaissance anticipée. Je veux protéger mon fils. rnAvez vous des solutions?rnIl ne me contacte quasiment pas, 1 ou 2 sms par semaine. Aucun appel... Pour quelqu'un qui se dit lésé, il ne se bat pas beaucoup. Ses conquêtes virtuelles ont plus de nouvelles que moi.

Par **cocotte1003**, le **09/06/2014 à 05:56**

Bonjour, tant qu'aucun jugement ne lui accorde de droit de visites, vous pouvez refuser qu'il voit l'enfant. Pour l'instant, vous finissez votre grossesse tranquillement, vous verrez par la suite qu'elle attitude il adopte : va t il reconnaître l'enfant....cordialement

Par **NatashaD**, le **09/06/2014 à 06:07**

Merci de votre réponse, je n'ai pas dormi tellement ça m'angoisse. Déjà, je me dis que le fait que je n'étais pas mariée me protège un peu. Il prend des nouvelles mais c'est genre 2-3sms par semaine, il n'appelle jamais et malgré tout ça, m'accuse de lui mentir et de lui cacher des faits sur la grossesse. Ce qu'il ne sait pas, c'est que je reçois tous ces mails car il utilisait mon téléphone avant et il ne parle à personne du bébé et surtout pas aux nanas à qui ils donnent des petits noms comme ma princesse etc... Moi je le gardais non bloqué sur le réseau social mais il ne parlait même pas. La preuve il a toujours pas remarqué que je l'avais bloqué. Ai je des obligations envers sa famille? J'espère que non car aucun d'eux n'a pris de mes nouvelles durant la grossesse. Je pense qu'il reconnaîtra l'enfant sur les conseils de sa mère mais j'ai fait une reconnaissance anticipée pour que mon fils porte mon nom.

Par **cocotte1003**, le **09/06/2014 à 10:16**

Rebonjour, s'il reconnaît l'enfant, il pourra demander au juge in droit de visite, il aura l'autorité parentale et devra verser une pension pour l'enfant. Les enfants ont le droit de voir leurs grand parents, le papa devra leur amener le bébé. Attention c'est pas parce qu'il ne s'occupe pas de vous, qu'il ne s'occupera pas de l'enfant, cordialement

Par **NatashaD**, le **09/06/2014 à 10:38**

Oui je sais bien mais avant la séparation, c'était déjà convenu avec mon ex qu'il n'ira pas chez sa mère car elle boit beaucoup, elle est dépressif et son beau père a été accusé d'actes pédophiles par les sœurs aînées de mon ex. D'ailleurs, celle qui a des enfants ne les emmène pas et a elle ils disent rien donc je ne vois pas pourquoi a moi, il me ferait des difficultés vu les antécédents.